

toute la Communauté, (1) ce qui fut fait à l'unanimité, le 1^{er} avril, par l'assemblée générale des habitants. »

Pendant que les principaux bourgeois de Villefranche emploient leur crédit, se remuent pour assurer la subsistance de tous, les habitants de la campagne, souffrant d'une égale misère, sans ressources, sans appui, meurent de faim. Ils assiègent les portes de la ville, et tâchent d'y pénétrer par ruse, afin d'avoir part aux secours. On craignit même une attaque de vive force, le pillage, et des mesures furent prises pour mettre la ville en état de défense.

Dans l'assemblée tenue, le 14 avril, par tous les officiers et magistrats, au sujet des blés que l'on devait acheter en Bourgogne, le Maire proposa que, « pour prévenir les insultes et violences que la mutinerie des paysans pouvoit causer dans la ville, il estoit nécessaire, à l'exemple des autres villes des provinces voisines, de mettre des gardes aux portes de la ville, pour en assurer le repos et la tranquillité, autant qu'il seroit possible dans l'état malheureux où elle est réduite. Tous unanimement ont arrêté et résolu qu'on feroit chaque jour une garde à troys portes de la ville, sçavoir : celles appelées d'Anse, de Belleville et des Frères, celle des Fayettes estant toujours fermée; que la garde sera plus forte en nombre les jours de lundy que les aultres jours, à cause du marché qui se tient ce jour-là. » (2)

Les paroisses des montagnes souffrent d'une misère plus horrible encore. D'après des renseignements authentiques puisés dans les registres paroissiaux de Thizy et de Mardore, « on mange les chiens, les chats, du pain de racines de fougère..... On vole la nuit et le jour sur les routes. On enlève le bétail. On pille tout..... La mortalité est énorme et dix fois plus forte qu'en temps normal. » Le prix de la plupart des denrées était le quadruple du prix ordinaire, et encore s'en procurait-on difficilement argent comptant. Dans tout le pays, l'année 1709 est appelée « l'année chère, l'année cruelle. » (3)

(1) Archives communales, B B 8.

(2) Archives communales, BB 8.

(3) *Voyage dans le Haut-Beaujolais*, par M. de LA ROCHETTE, curé de Notre-Dame de Thizy. In-12.